

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS155

présenté par  
M. Paul, rapporteur

-----

### ARTICLE 27 A

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« souffrant de pathologies chroniques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le champ de l'expérimentation en le faisant porter sur les maladies chroniques.